

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu sommaire

SEANCE du 28 Juillet 2016

10 conseillers présents – 13 votants

EXTENSION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La commission d'appel d'offre réunie le 18 juillet 2016 a validé le devis de 5 440.00 € HT de la Société Marchand 339 Montée de l'Embranchement 38270 REVEL TOURDAN, pour des travaux supplémentaires dans le cadre des travaux déjà prévus dans les quartiers Verger, Pinet et Vernay.

M. le Maire propose d'approuver l'avenant n°1 se rapportant à ces travaux supplémentaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME D'ACTION ET DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Suite aux inondations de 2008 et 2013, qui ont fortement impacté le territoire, la Communauté de communes, en concertation étroite avec les communes, a décidé d'engager une politique volontariste de lutte contre les inondations et d'élaborer un programme d'actions pour la période 2017-2022 dans le cadre d'un PAPI « Programme d'Actions et de Prévention des Inondations ».

M. Le Maire propose de valider les actions du PAPI permettant de répondre aux objectifs de la Communauté de communes et des communes concernant la protection des populations et de valider le principe des fonds de concours des communes à la Communauté de communes pour tout projet de prévention des inondations d'un coût total supérieur à 40 000 euros HT, inscrit ou non dans le dossier PAPI.

Délibération adoptée à l'unanimité.

REFUS D'ADHERER AU SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE « SVP »

La communauté de communes Porte de DromArdèche propose une commande groupée en vue d'adhérer au service d'assistance juridique SVP.

La commune ayant déjà à sa disposition ce même service dans le cadre de réponses orales, auprès de plusieurs organismes, et vu que SVP propose une adhésion permettant de recevoir des réponses écrites à nos questions pour un coût jugé trop élevé, M. le Maire suggère de ne pas adhérer à ce service.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fin de la séance à 19 heures 30
A Lens-Lestang, le 5 septembre 2016

Le Maire